

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260410\_06**  
**Référence Nomenclature n°5.3**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Ressources et Appuis fonctionnels**  
**Service en charge : Assemblée, Secrétariat Général, Bureau du**  
**Courrier, Archives**

**Objet : CAP METROPOLE – DESIGNATION DU REPRESENTANT AU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU REPRESENTANT PERMANENT**  
**AUX ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES**

Vu la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 pour le développement des Sociétés Publiques Locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1524-5,

Considérant que les Sociétés Publiques Locales (SPL) ont pour objectif de doter les collectivités locales et leurs groupements d'un outil juridique et opérationnel susceptible de répondre aux besoins de mise en œuvre de leurs politiques publiques,

Considérant que la société dénommée CAP METROPOLE a pour objet de réaliser, dans le cadre de missions de maîtrise d'ouvrage, des opérations d'aménagement, de construction d'équipements et d'infrastructures, ainsi que de gestion de patrimoine, avec une intervention particulièrement orientée vers le renouvellement urbain (requalification de friches, centres anciens et secteurs d'habitat), au service des politiques publiques des collectivités,

Considérant que la collectivité dispose d'un poste d'administrateur sur les 17 qui comporte le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation du représentant au Conseil d'Administration de la Société dénommée CAP METROPOLE,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir,

- Désigner M. Jean-Paul CHARTRON pour assurer la représentation de la collectivité en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la société dénommée CAP METROPOLE,
- Désigner M. Jean-Paul CHARTRON pour assurer la représentation de la collectivité au sein des assemblées générales des actionnaires de la société dénommée CAP METROPOLE,
- Autoriser M. Jean-Paul CHARTRON à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration.

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260410\_06**  
**Référence Nomenclature n°5.3**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

25 Voix Pour,  
8 Abstentions,

- **DESIGNE** M. Jean-Paul CHARTRON pour assurer la représentation de la collectivité en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la société dénommée CAP METROPOLE,
- **DESIGNE** M. Jean-Paul CHARTRON pour assurer la représentation de la collectivité au sein des assemblées générales des actionnaires de la société dénommée CAP METROPOLE,
- **AUTORISE** M. Jean-Paul CHARTRON à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration.
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 10 Avril 2026

Le Secrétaire de Séance,



Eric MALLEY

Le Maire,



Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication  
en date du 17 Avril 2026.....  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
S. BELAIDI

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026**

**CAP METROPOLE – DESIGNATION DU REPRESENTANT AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET DU REPRESENTANT PERMANENT AUX  
ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES**

---

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Vendredi 03 Avril 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Vendredi 10 Avril 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS** : M. PETIT Marc, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

**POUVOIRS** : Mme TAING Claire à M. MALLEY Eric, M. MENDES José à M. PETIT Marc, Mme SEIVE Violaire à Mme REYMOND Magali.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. MALLEY Eric.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF** : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	
Nombre de votants :	33